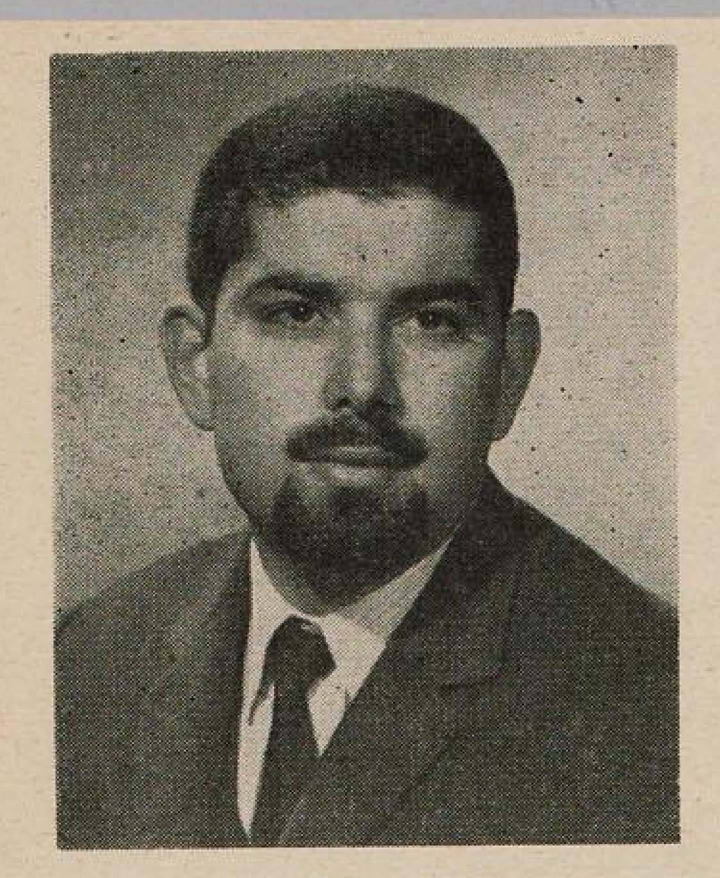


République Française

DÉPARTEMENT DE L'ARIÈGE (Deuxième Circonscription)

Élections législatives du 5 Mars 1967

Candidats soutenus par le

CENTRE DÉMOCRATE

Je m'engage à mettre ma compétence et mon expérience au service de L'ÉCONOMIE ET L'INDUSTRIE ARIÉGEOISE.

Claude Guede

L'Ariège est un département sous-développé techniquement par rapport aux autres départements.

L'emploi est menacé. Il n'y a pas beaucoup d'industries.

Nous manquons de groupes scolaires, de routes, de chemins vicinaux, de téléphones. L'avenir n'est pas assuré pour les jeunes et les personnes âgées sont sacrifiées.

Pour les Maires

Il est indispensable et urgent de décentraliser les pouvoirs de l'Etat en donnant aux élus locaux les moyens nécessaires pour tracer et résoudre sur place les problèmes économiques, sociaux et culturels qui se posent localement.

Les municipalités des petites commnes sont submergées et dépassées par les charges et les différentes questions qu'elles ont à traiter.

Les administrés en supportent les conséquences malgré le dévouement des édiles municipaux.

Il n'y a pas d'autre remède que d'élargir le champ municipal, soit par un regroupement des communes, soit par des associations syndicales dont la formule est à étudier.

Il faut accentuer l'aide économique à l'industrialisation, une amélioration de l'équipement public de l'Ariège qui est déficient et qui n'est pas à la hauteur de notre Pays.

Une politique de régionalisation :

Une véritable politique de régionalisation du transfert d'un certain nombre de pouvoirs de l'Etat, c'est-à-dire du transfert d'un certain nombre de pouvoirs réels à des assemblées régionales autonomes appelées à remplir la mission de contrôle et d'équilibre.

Artisans et petits commerces

L'artisanat et les petits commerces constituent des activités de base de notre économie où les métiers jouent un rôle de complément à notre industrie. Il ne faut pas dire, comme on entend trop souvent, que l'artisanat et les petits commerces soient condamnés.

Dans le domaine fiscal, suppression de la taxe complémentaire selon la promesse faite depuis cinq ans par le gouvernement.

Révision de la patente qui est un impôt injuste dans sa répartition.

Diminution des impôts : Suppression de certaines activités de l'Etat non utiles et non rentables, et en particulier suppression de l'aide à certains pays étrangers.

Suppression du système fiscal qui met l'artisan et le petit commerçant dans un état permanent d'incertitude vis-à-vis des administrations fiscales non compris la charge d'une comptabilité excessive.

Suppression de l'inquisition fiscale qui résultera dans la réforme ci-dessus.

Corps médical

Défense du secret médical.

Liberté du choix du praticien par le malade.

Liberté des prescriptions.

L'honoraire de l'acte payé sauf exception par les malades lesquels trouveront un remboursement conforme à la loi auprès de la Sécurité sociale.

Rapatriés

Amnistie totale, indemnisation et reclassement.

Pour les femmes

La femme doit pouvoir effectuer un choix libre de son mode de vie.

Pour les femmes qui se consacrent à leur foyer, augmentation du salaire unique, des allocations familiales, étendue de l'aide à l'allocation logement des ménages ayant un enfant.

Pour les femmes qui travaillent

Dans les zones où existe une importante industrie occupant une forte main-d'œuvre masculine, appel d'industrie de complément pour occuper la main-d'œuvre féminine.

Enseignement

Le Saint-Gironnais par ses caractéristiques climatiques et sociologiques a une vocation naturelle pour les activités intellectuelles, ce qui devrait le conduire à développer des centres scolaires et universitaires.

Anciens Combattants

Rétablissement de l'égalité des droits à réparation pour tous les titulaires de la carte du Combattant quelle que soit la guerre qu'ils aient fait.

Rétablissement de la parité entre les pensions et les traitements des agents de la fonction publique.

Pour les personnes âgées

Amélioration des revenus des personnes âgées.

Maintien de leur pouvoir d'achat.

Lutte contre l'inflation qui amenuise leurs ressources et leurs conditions de vie.

Agriculteurs

Il y a une hypocrisie générale sur le problème agriculture. On préconise la rationalisation par le regroupement des propriétés, tout en exaltant l'exploitation familiale.

Ces deux buts ne peuvent concorder. Nous considérons que le caractère familial de l'exploitation est primordial et doit primer les perspectives de rationalisation.

Il faut donc améliorer la condition paysanne telle qu'elle est et sans restriction.

Les arguments qui sont donnés par les technocrates pour leurs projets se basent sur la « rentabilité agricole » de la culture.

Ces arguments sont contredits par l'observation et les statistiques.

La France a le plus grand rendement agricole, la dimension moyenne de ses exploitations est la plus grande, ses prix agricoles les plus bas, sa production est excédentaire dans tous les domaines (le vin, le blé, le lait, les fruits, etc...).

Que faut-il faire pour la paysannerie ?

— En priorité, relever les prix agricoles. Le blé est taxé, *(mais pas les téléviseurs).*

— Ensuite réaliser de meilleurs équipements, l'eau, les routes, les écoles, etc... et l'aménagement des fermes.

∴

Nous voulons établir un véritable dialogue, condition même de la démocratie entre tous les élus et les représentants de notre département.

Toutes les Ariégeoises, tous les Ariégeois ont le droit et le devoir de participer à la construction du renouveau de l'Ariège qui ne doit pas être laissé à une minorité de technocrates mais contrôlé et dirigé par nous tous.

Nous visons haut et loin.

Voilà ce que nous vous proposons.

Si vous n'êtes pas un déserteur de l'ARIÈGE, **si vous voulez que l'Ariège revive**

votez Claude GUEDE

à qui le Centre Démocrate apporte son soutien.

Le Suppléant :
Aristide CAU

Le Candidat :
Claude GUEDE

Imp. MAURI Saint-Girons